# EXTRAIT

*Du Regiſtre des Délibérations du Conſeil d'Adminiſtration du Département des Hautes-Pyrénées.*

Séance publique du 4 août 1793, l'an ſecond de la République Françaiſe une & indiviſible.

PRÉSENS, les Citoyens MOLINIER, Préſident; DESTIEUX, LAMARQUE, CARLES, CONDAT, CARRERE, DUBOIS, MILHAS, BORDENAVE, CANDELÉ-BAYLE, DARROY, VERDOT, AUTHENAC, Procureur-général-ſyndic en remplacement.

Cuv
fol.
FRC
10168

## LE Conſeil-général du Département des HAUTES-PYRÉNÉES,

### A LA CONVENTION NATIONALE.

## LÉGISLATEURS,

ENFIN les bons principes triomphent : après cinq années d'orages & de diſſentions inteſtines, qui malheureuſement durent encore, & qu'il importe ſi fort de faire ceſſer, vous préſentez au Peuple une Conſtitution toute républicaine;

cette Conſtitution eſt librement acceptée par tout avec enthouſiaſme, & le contrat ſocial dans toute ſa pureté ne ſera plus déſormais une chimère.

Quelle glorieuſe époque que celle de la Révolution Françaiſe ! quel inſtant déciſif dans l'hiſtoire des nations ! Non, ſans doute, ſi nos malheureuſes paſſions n'y mettent point d'obſtacles, ſi nous ſavons cette fois profiter de l'expérience des temps paſſés, faire un digne uſage de toutes nos lumières acquiſes & de tous nos moyens, ſaiſir avec force cette importante occaſion qui a fait l'objet des vœux de tant de ſages, & qui peut-être ne ſe reproduiroit plus dans le cours des ſiècles, non, jamais monument plus auguſte & plus ſublime n'aura encore été élevé à la prudence humaine depuis l'origine des ſociétés ! Et c'eſt aux Français, c'eſt à vous, Légiſlateurs, que le monde en ſera redevable : par vous une légiſlation nouvelle éclairera les peuples, & fera diſparoître la barbarie des inſtitutions anciennes : les ſociétés humaines ne ſeront plus régies par des pouvoirs arbitraires; & l'homme reſtitué à ſa dignité native aura mieux appris à connoître tous ſes droits & tous ſes devoirs.

En vain des ambitieux, des hommes pervers s'efforcent-ils de propager des principes deſtructeurs de votre immortel ouvrage, deſtructeurs de l'unité & de l'indiviſibilité de notre République ; en vain ont-ils oſé dire que les départemens pouvoient ſe paſſer de Paris, & que le midi ſauroit exiſter ſans le nord ; les perfides ont ſenti que pour triompher

de nous & nous faire eſclaves, il falloit nous déſunir, & que nous ne pouvions être vaincus que par nous-mêmes. Pour y réuſſir, ils ont flaté l'orgueil des adminiſtrations ſupérieures, afin d'en faire les principaux inſtrumens de leurs machinations liberticides; ils ont intéreſſé à leurs complots cette foule d'intrigans dont le mérite obſcur ſe perdoit dans l'immenſité de la grande famille, & qui ont ſaiſi avec avidité le projet monſtrueux de morceler la France en petits gouvernemens confédérés, où ils ont cru qu'il leur ſeroit plus facile de faire fortune avec leurs foibles talens & leurs petits moyens; mais que ſeroit-ce que ce fédéraliſme, ſinon le déchirement de la République entière, & l'époque fatale de la guerre civile, dont les torches une fois allumées ne s'éteindroient qu'après avoir tout conſumé.

Citoyens Légiſlateurs, l'admniſtration du département des Hautes-Pyrénées ſe ralliera toujours autour de la Convention nationale; elle n'a jamais ceſſé de reconnoître en elle l'autorité dont le peuple ſouverain l'a inveſtie : quelques-uns des membres qui la compoſoient n'aguères ont été égarés, mais ſon intégrité morale a toujours reſté pure; eh certes, ce ne ſera pas lorſque vous nous offrez cette conſtitution ſimple & majeſtueuſe, cette conſtitution bienfaiſante, le fruit de vos méditations & de vos veilles, l'objet de tous nos vœux & le gage de notre bonheur, que nous ſerons tentés de nous ſéparer de vous; elle eſt née à la vérité au milieu du fracas des armes; mais Pallas naquit auſſi tout armée, &

par un coup de hâche frappé sur la tête de Jupiter : & cependant elle n'en avoit pas moins les traits de la sageſſe.

Citoyens Repréſentans, nous adhérons ſans réſerve à vos opérations des 30 & 31 mai dernier, ainſi qu'à celles des premier & 2 juin ſuivans, & nous profeſſons hautement que nous ſerons toujours ſoumis aux décrets émanés de la Convention Nationale, que vous n'avez point ceſſé de former, lorſque par une meſure qui n'étoit pas nouvelle, & qui étoit devenue néceſſaire, vous avez mis en état d'arreſtation ces mandataires infidèles qui entravoient vos délibérations les plus importantes. Puiſſe notre union faire le déſeſpoir des puiſſances coaliſées, des fédéraliſtes & aſſurer à jamais notre commune félicité !

*Collationné ſur le regiſtre par nous préſident & ſecrétaire-général du département des Hautes-Pyrénées.*

MOLINIER, *préſident.*

J.-L. FORGUE, *ſecrétaire-général.*

---

A TARBES,
Chez L. H. DELALOY, Imprimeur du Département.